

LE DROIT D'AUTEUR LE DROIT VOISIN DES JOURNALISTES

UNE JOURNEE DE FORMATION POUR :

MIEUX COMPRENDRE
MIEUX NEGOCIER LES ACCORDS
MIEUX ACCOMPAGNER LES ADHERENTS

VENDREDI 19 AVRIL 2024
de 10h à 17h30

Mixte visio-présentiel (Paris 19ème)

Détails page suivante

Organisé par



JOURNALISTES

Être journaliste, ça se défend !



JOURNEE D'INFORMATION CFDT SUR LES DROITS D'AUTEURS ET DROITS VOISINS DES JOURNALISTES

LE VENDREDI 19 AVRIL 2024 de 10h à 17h30
Mixte Visio-présentiel (Paris 19è)

Cette journée organisée par l'union fédérale CFDT-Journalistes, à vocation pratique (connaître le droit, savoir négocier), se concentrera essentiellement sur les accords d'entreprise prévoyant la rémunération de la cession des droits d'auteur des journalistes et la part équitable des droits voisins à leur reverser. Mais elle évoquera aussi plus brièvement les droits moraux et les droits individuels (de type Scam) ainsi que le régime social des artistes-auteurs.

Programme :

Accueil café de 9h30 à 10h

Matin : les droits d'auteur des journalistes

Repas à la cantine

Après-midi : les droits voisins des journalistes + autres questions

Adresse de la journée en présentiel : 47-49 avenue Simon Bolivar, Paris 19è (en bas du parc des Buttes Chaumont)

Intervenant Jean-Marie Léger, avocat au barreau de Paris (cabinet Enthémis) spécialiste notamment du droit de la propriété intellectuelle et du droit de la presse et de l'audiovisuel. Il est notamment l'auteur d'un [guide des droits d'auteur des journalistes](#).

En présence également de plusieurs représentants CFDT à la **CDADV** (Commission des droits d'auteur et des droits voisins) et d'un membre de la commission journalistes de la Scam.

Inscription préalable obligatoire, ouverte à tous les adhérents CFDT des secteurs de la presse écrite et audiovisuelle. Gratuit, participation de 4€ demandée pour le repas de midi pour les participants en présentiel.

Modalités d'inscription : [remplir le formulaire en ligne](#)

Ce formulaire vous permettra aussi de faire remonter **vos questions et besoins** précis, afin que cette journée réponde au maximum à vos attentes.

Les frais de déplacement des participants en présentiel venant des régions peuvent être partiellement pris en charge. Nous contacter.

Pour toute question : journalistes@f3c.cfdt.fr